

13



International Joint Commission
Great Lakes
Water Levels Boards

Les conseils de régularisation
des eaux des Grands Lacs
de la Commission mixte internationale

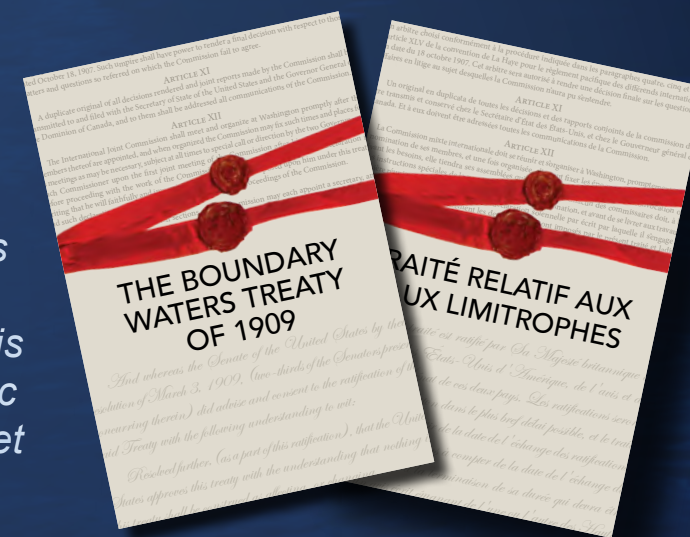
Tribune des trois conseils

- Les Grands Lacs en profondeur

Bulletin de l'été 2022

Bonne lecture ...

La Tribune des trois conseils est un bulletin trimestriel pensé par les Conseils internationaux de régularisation des Grands Lacs de la Commission mixte internationale (CMI) afin de partager de l'information et des articles, sur l'ensemble du bassin hydrographique des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent et de permettre à chacun des conseils de faire le point sur la situation dans sa région. Les trois conseils en question sont : le Conseil international de contrôle du lac Supérieur, le Conseil international de contrôle de la rivière Niagara et le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.



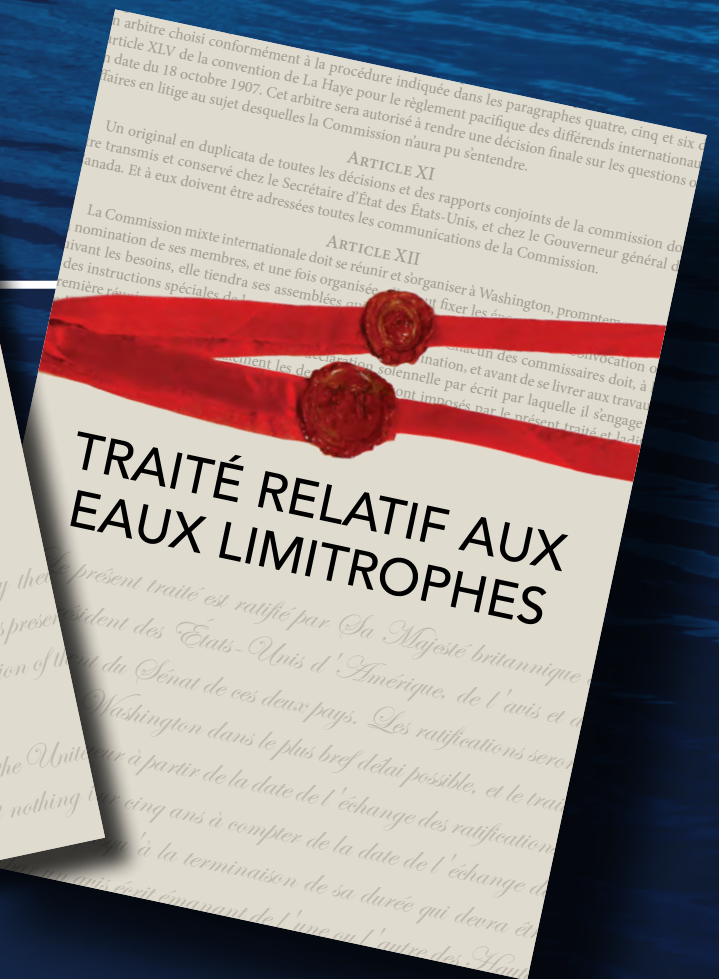
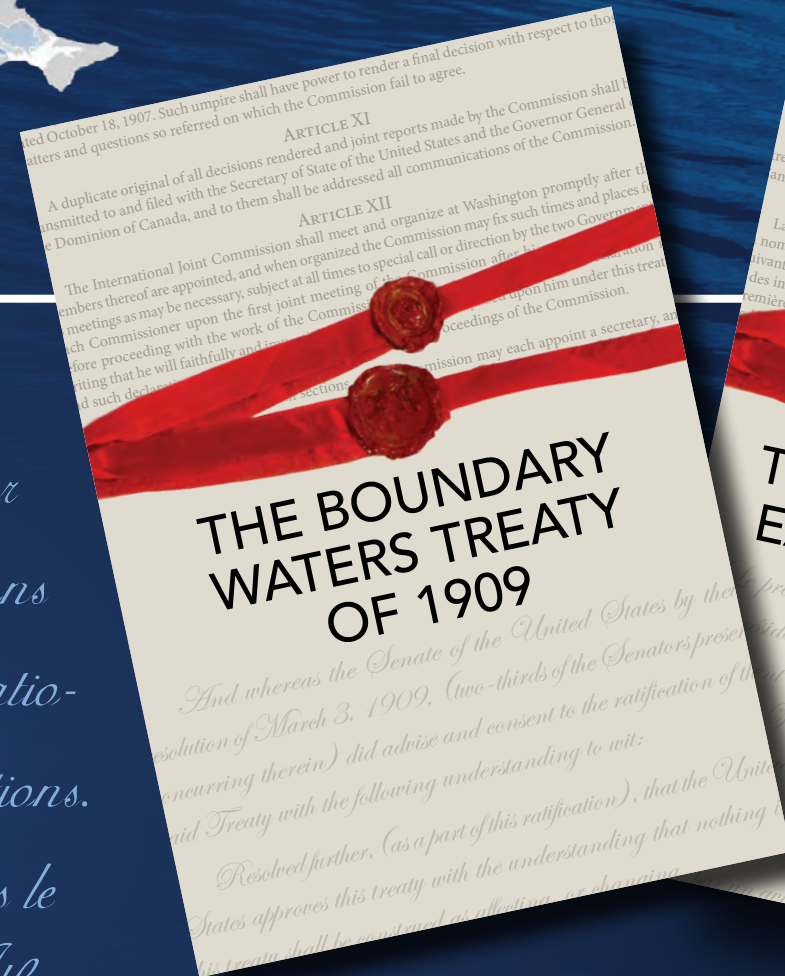
Consultez la page [d'abonnement](#) Tribune des trois conseils pour recevoir des avis par courriel. Vous pouvez vous désabonner à tout moment.



Le Traité des eaux limitrophes a été signé en 1909 pour prévenir et résoudre les différends concernant l'utilisation des eaux limitrophes par le Canada et les États-Unis ainsi que pour régler d'autres questions transfrontalières. Le Traité a institué la Commission mixte internationale (CMI) pour aider les deux pays à appliquer ses dispositions. À l'époque, les différends au sujet de l'eau créaient déjà des tensions le long de la frontière. En effet, les colons du Montana et de l'Alberta

construisaient des canaux concurrents pour détourner les eaux des rivières St. Mary et Milk pour leur propre usage.

Sur la rivière Niagara, il était de plus en plus évident que les deux pays avaient besoin d'un plan de gestion qui permettrait de concilier la demande croissante d'énergie hydroélectrique et les intérêts de la navigation, tout en préservant la beauté naturelle unique des chutes Niagara. Le Traité a fourni un cadre pour régler ces différends. La CMI a tenu sa première réunion en 1912 et s'est efforcée de régler plus de 100 questions soulevées par les deux gouvernements fédéraux.



Tribune des trois conseils

- Les Grands Lacs en profondeur



Les conseils de régularisation
des eaux des Grands Lacs
de la Commission mixte internationale

Forum public sur les Grands Lacs de septembre 2022



L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (AQEGL) exige que les gouvernements du Canada et des États-Unis organisent tous les trois ans un forum public se voulant l'occasion de discuter du travail de restauration, de protection et d'amélioration de la qualité de l'eau et de la santé environnementale des Grands Lacs. Le [Forum public sur les Grands Lacs](#), édition 2022 organisée par les gouvernements, se déroulera en mode hybride les 27, 28 et 29 septembre à Niagara Falls (Ontario), au Canada. Il sera donc possible d'y participer en personne ou à distance (virtuellement), et l'inscription est gratuite.

Vous avez jusqu'au lundi 5 septembre 2022 pour vous [inscrire](#) à l'événement en personne et les places sont limitées.

Les détails de la participation virtuelle seront fournis à une date ultérieure.

L'AQEGL vise à restaurer ou à maintenir l'intégrité des eaux des Grands Lacs sur les plans chimiques, physiques et biologiques. En vertu de cet accord, les gouvernements du Canada et des États-Unis s'efforcent d'atteindre des objectifs généraux et précis en matière de qualité de l'eau, comme veiller à ce que les eaux soient propres à la baignade, à la consommation humaine et à la pêche. Les gouvernements profiteront du forum pour faire le point sur les progrès des trois années écoulées, tels qu'ils sont documentés dans le [rapport d'étape des Parties \(2022\)](#) et dans le [rapport sur l'état des Grands Lacs \(2022\)](#), ils discuteront des objectifs qui seront établis pour les trois prochaines années et recueilleront l'avis du public.

La Commission mixte internationale (CMI) est investie de plusieurs responsabilités aux termes de l'AQEGL, dont l'une consiste à évaluer les progrès accomplis par les gouvernements sur la voie des objectifs de l'AQEGL. La CMI agit à titre de tierce partie binationale et prépare un [rapport triennal d'évaluation des progrès \(EDP\)](#) tous les trois ans. Celui-ci documente les progrès constatés sur le plan des programmes et des activités du gouvernement au regard de neuf objectifs généraux de l'AQEGL, et il fournit des recommandations aux gouvernements. La CMI affichera sur son [site Web](#) cet automne des détails sur les activités de consultation publique de la CMI et sur les séances tenues lors du Forum.

Les trois conseils internationaux de régularisation des Grands Lacs tiennent des webinaires communs



Les trois conseils des Grands Lacs tiendront des webinaires conjoints en anglais le 30 août et en français le 31 août. Il y sera question des conditions actuelles et prévues dans le bassin des Grands Lacs qui feront l'objet de présentations par le Conseil international de contrôle du lac Supérieur, par le Conseil international de contrôle du lac Niagara et par le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Les trois conseils donneront un aperçu des conditions actuelles et prévues des Grands Lacs et discuteront des niveaux d'eau dans l'ensemble du réseau. De plus, ils feront le point sur les travaux actuels du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Comme il faut s'inscrire d'avance à cet événement, veuillez cliquer sur l'un des liens ci-dessous si vous êtes intéressé.e.

- [Mardi 30 août, webinaire en anglais](#)
- [Mercredi 31 août, webinaire en français](#)

Changements climatiques - tout sauf le maintien du niveau moyen

Les années 2016 et 2020 ont été les plus chaudes enregistrées à l'échelle planétaire ([Scientific American](#)), et le premier semestre de 2022 a été le sixième plus chaud jamais enregistré ([NOAA](#)). De plus, les sept années les plus chaudes ont été les sept dernières années, et la NOAA prévoit qu'il est probable à plus de 80 % que 2022 s'inscrive dans cette tendance ([NOAA](#)).



Comme l'indique le rapport du [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies](#) publié en 2021, les changements climatiques et leurs répercussions s'accroissent. Selon l'[Organisation météorologique mondiale](#), la hausse des températures mondiales a donné lieu à des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus violents partout dans le monde, notamment sous la forme de vagues de froid et de chaleur, d'inondations, de périodes de sécheresse, de feux de forêt et de tempêtes.

Dans un article du [USA Today](#), le climatologue Noah Diffenbaugh de l'université de Stanford, nous apprend qu'il existe tout un ensemble de systèmes assez sophistiqués qui ont été imaginés sur la base d'hypothèses reposant sur un climat d'antan et que, pour Jay Famiglietti, hydrologue et directeur du Global Institute for Water Security de l'Université de la Saskatchewan au Canada, ce que nous pensions normal jusqu'ici ne l'est plus.

Dans le contexte du climat et des conditions météorologiques, qui font souvent référence à la température et aux précipitations, la moyenne change constamment. En ce qui concerne les Grands Lacs, les niveaux d'eau changent aussi en raison de la variation des conditions de précipitations, d'évaporation et de ruissellement. Bien que le niveau moyen des lacs puisse être considéré comme un niveau caractéristique, il ne s'agit pas d'une cible et il faut s'attendre à ce que celui-ci varie dans le temps. La température, les précipitations et les niveaux d'eau peuvent être supérieurs, inférieurs ou égaux à la valeur moyenne de l'ensemble des données connues. Dans le cas des Grands Lacs, l'[ensemble des données sur les niveaux d'eau](#) correspond à une période de relevés allant de 1918 à nos jours.

De nouvelles [recherches](#) sur les changements climatiques, axées celles-ci sur les impacts subis par les Grands Lacs, ont permis de déterminer que les niveaux d'eau du lac Supérieur, du lac Michigan-Huron et du lac Érié pourraient augmenter d'environ 20 à 50 centimètres d'ici 2050 (l'étude n'a pas donné de hausse estimée pour le lac Ontario). Selon le spécialiste en modélisation climatique, Pengfei Xue, la hausse prévue de niveau des lacs aura des répercussions plus extrêmes sur les rives en raison des tempêtes, des inondations et de la variabilité naturelle accrue.

Un [article](#) récemment publié par Environnement et Changement climatique Canada dans le *Journal of Great Lakes Research* nous apprend que la probabilité de connaître des niveaux d'eau extrêmes (hauts comme bas) dans tous les Grands Lacs augmentera sous l'effet de la variation plus marquée des températures moyennes dans le monde. Ce constat fait ressortir la nécessité de mener une action mondiale pour se préparer aux changements climatiques et mettre en œuvre des mesures d'adaptation locales.

Il est important de comprendre que toute projection climatique est caractérisée par une grande incertitude. Cela tient à tout un éventail d'hypothèses formulées au sujet des facteurs socioéconomiques, des niveaux d'émissions et des incertitudes que soulève la réaction des Grands Lacs aux conditions météorologiques et climatiques envisageables.

Les données sur les niveaux d'eau des Grands Lacs, que l'on relève depuis plus d'un siècle, illustrent les périodes de hauts et de bas niveaux d'eau et la variabilité caractéristique de tout réseau. C'est la façon dont cette variabilité évoluera à l'avenir qui impactera grandement tous les secteurs d'intérêt du bassin versant. Ces données historiques fournissent un point de référence susceptibles d'aider les scientifiques à documenter les impacts des changements climatiques accélérés que nous connaissons actuellement et à mieux comprendre les effets à long terme que les changements climatiques de l'avenir auront sur les Grands Lacs.



Tribune des trois conseils

- Les Grands Lacs en profondeur



Les conseils de régularisation
des eaux des Grands Lacs
de la Commission mixte internationale

Journée internationale des peuples autochtones

En 1984, les Nations Unies ont désigné le 9 août comme [Journée internationale des peuples autochtones](#). Selon l'ONU : « Malgré leur diversité, la plupart des peuples autochtones partagent d'importants points communs, notamment les liens qu'ils entretiennent avec leurs terres ancestrales et leur environnement, de même que la volonté de préserver leur mode d'organisation, leurs valeurs culturelles, sociales et économiques, qui diffèrent des normes dominantes des sociétés dans lesquelles ils vivent. Bien que pluriels, les peuples autochtones partagent donc des défis similaires liés à la reconnaissance et à la protection de leurs droits les plus fondamentaux. »



De nombreux peuples autochtones continuent d'exploiter les ressources de leurs terres ancestrales dans tout le bassin des Grands Lacs à des fins de subsistance et de guérison, ainsi qu'à des fins rituelles et culturelles. Les Premières Nations¹, la Nation métisse² et les Nations tribales³ des Grands Lacs partagent leurs connaissances des ressources naturelles souveraines, notamment au sujet des plantes indigènes, de la faune, de l'utilisation des terres et des responsabilités dont ils se sentent investis en matière de gestion de l'environnement et qu'ils transmettent de génération en génération. Au Canada, la [Journée nationale des peuples autochtones](#) qui a lieu le 21 juin, jour du solstice d'été, « est une occasion spéciale de souligner, pour tous les Canadiens, le patrimoine unique, la diversité culturelle et les réalisations remarquables des Premières Nations, des Inuit et des Métis. »

Savez-vous qu'elle a été la première nation autochtone à occuper l'espace que vous qualifiez maintenant de « votre chez-vous » ?

Cette [carte interactive](#), créée par [Native Land Digital](#) (organisme sans but lucratif dirigé par des Autochtones au Canada) permet de connaître les nations autochtones ayant occupé le territoire avant le colonialisme ainsi que les traités concernant les différentes parties du territoire et les communautés visées.

¹ Le terme de « Première Nation » décrit les peuples autochtones du Canada qui, sur un plan ethnique, ne sont ni Métis ni Inuits.

² Le terme de « nation métisse » désigne les cultures et les identités ethniques issues des unions entre autochtones et Européens au Canada.

³ Le terme de « Nation tribale » est une traduction de la réalité américaine décrivant une tribu, une bande, une nation, un pueblo, un village ou une communauté amérindienne de l'Alaska qui sont reconnus par le gouvernement fédéral selon le secrétaire de l'Intérieur, en vertu du Federal Recognized Indian Tribe List Act de 1994, 25 U.S.C. 5130, 5131.



Que veut dire « reconnaissance de terres ou de territoires » ?



Selon [Native Land Digital](#) (organisme sans but lucratif dirigé par des Autochtones au Canada), la reconnaissance est une façon de montrer que l'on est conscient que les peuples autochtones sont les premiers habitants de la terre où l'on vit actuellement. La reconnaissance est une déclaration qui prend acte de la longue histoire des peuples autochtones et des liens soutenus qu'ils entretiennent avec leurs terres ancestrales, sans oublier les répercussions du colonialisme sur leur culture, leurs traditions et leurs moyens de subsistance.

La reconnaissance d'une terre ou d'un territoire fait souvent partie intégrante des allocutions d'ouverture des réunions, des activités politiques, des événements spéciaux, etc. à la faveur desquelles l'hôte non autochtone souhaite mentionner, honorer et manifester sa solidarité avec la communauté autochtone.

Santé de l'écosystème des Grands Lacs



On dit souvent des Grands Lacs qu'ils constituent la plus grande source d'eau douce au monde, mais ils sont aussi le plus grand écosystème d'eau douce. L'écosystème riverain des Grands Lacs comprend notamment des plages, des dunes, des terres humides et des forêts. Selon le [Rapport sur l'État des Grands Lacs 2022](#) : « Les Grands Lacs sont des écosystèmes écologiquement diversifiés, qui abritent des espèces et des habitats rares et uniques que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde. Les milieux humides côtiers des Grands Lacs captent, stockent, et traitent les éléments nutritifs excédentaires provenant d'autres milieux voisins, ils protègent les rives et fournissent un habitat essentiel à de nombreuses espèces. Le réseau trophique des Grands Lacs soutient des populations de poissons importantes sur les plans écologique et culturel, qui à leur tour soutiennent les pêcheries Autochtones, commerciales et récréatives. Cependant, l'aménagement urbain et agricole, la pollution, les espèces envahissantes et d'autres facteurs menacent la santé des espèces des Grands Lacs et leur habitat. »

Le [Rapport sur l'état des Grands Lacs 2022](#) fait le point sur la santé de l'écosystème de chaque lac, ce qui aide les gouvernements à évaluer les progrès des programmes, des politiques et des activités en vue d'atteindre les objectifs de [l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs](#).

L'évaluation des indicateurs, qui permet d'obtenir des données à l'appui du travail de protection et de restauration, sert à informer et à sensibiliser les Premières Nations, les Nations métisses, les Nations tribales, les gouvernements des provinces et des États, les administrations municipales ainsi que le public. Voici à quoi correspondent les cotes accordées dans le rapport :

Bon : La plupart ou la totalité des composantes de l'écosystème sont dans un état acceptable.

Passable : Certains éléments de l'écosystème sont dans un état acceptable.

Médiocre : Très peu d'éléments de l'écosystème, voire aucun, ne sont dans un état acceptable.

Amélioration : Les mesures montrent un changement pour le mieux (état plus acceptable).

Inchangé : Les mesures ne montrent généralement aucun changement global de l'état.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des cotes de santé de l'écosystème par lac; pour plus de détails propres aux lacs, voir le rapport.

Lac Supérieur : Bon et inchangé.

La qualité de l'eau et de l'écosystème est assurée par le caractère forestier du bassin hydrographique et par les milieux humides riverains.

Lac Michigan : Passable et inchangé.

Les espèces envahissantes nuisent à la qualité de l'eau et au réseau trophique.

Lac Huron : Bon et inchangé.

La prolifération d'algues et de moules invasives qui se nourrissent par filtration demeure préoccupante.

Lac Érié : Médiocre et inchangé.

La prolifération d'algues et les charges élevées d'éléments nutritifs dans le lac continuent d'être préoccupantes.

Lac Ontario : Passable et d'inchangé à en voie d'amélioration.

La fermeture de plages due à l'augmentation des concentrations de bactéries et de contaminants chez les poissons continue d'être préoccupante.

Selon [une évaluation des impacts des changements climatiques sur les Grands Lacs](#), l'écosystème est déjà touché. L'organisme [The Nature Conservancy](#) visitez la page sur les [Grands Lacs de Nature Conservancy](#) pour en savoir plus sur les emplacements que l'organisme s'affaire actuellement à protéger et pour voir comment [vous pourriez aider](#).



Tribune des trois conseils

- Les Grands Lacs en profondeur



International Joint Commission
Great Lakes
Water Levels Boards

Les conseils de régularisation
des eaux des Grands Lacs
de la Commission mixte internationale

Nouvelles des lac d'amont

Le 24 juin, le Conseil international de contrôle du lac Supérieur a participé à la Journée Soo Locks Engineers à Sault Ste. Marie (Michigan). Les quelque 7 000 visiteurs ont pu apprécier les kiosques des exposants et ceux qui le souhaitent ont été autorisés à franchir les passerelles des écluses pour la première fois depuis 2019! Le Conseil leur a en outre communiqué des renseignements sur les niveaux d'eau des Grands Lacs ainsi que les conditions actuelles et futures.



Conseil international
de contrôle du lac Supérieur

Nouvelles de la puissante rivière Niagara



Conseil de contrôle
international du Niagara

Le [Traité du Niagara de 1950](#) (en anglais seulement) fixe le débit minimum de la rivière Niagara à son point de franchissement des chutes durant la saison touristique, de jour et de soir, afin d'assurer la valeur panoramique des lieux aux heures de fréquentation de pointe, tout en permettant la dérivation des eaux en amont pour la production d'électricité. Afin que la crête du fer à cheval demeure entièrement recouverte d'un rideau d'eau pendant les heures touristiques de pointe, en journée, le débit minimal est fixé à 2 832 m³/s (100 000 pi³/s). De soir pendant la saison touristique et en permanence durant la saison non touristique, le débit minimal au-dessus des chutes doit être de 1 416 m³/s (50 000 pi³/s). Le maintien de débits supérieurs à la moyenne dans la rivière Niagara permet aux centrales électriques des côtés américain et canadien de répondre à leurs besoins en énergie motrice et d'assurer des débits au-dessus des chutes Niagara bien supérieurs à leur valeur minimale durant l'actuelle saison touristique estivale.



Pour communiquer avec nous :

Conseil international de contrôle du lac Supérieur



Site Web : <https://www.ijc.org/fr/labc>

Facebook : <https://www.facebook.com/International-LakeSuperiorBoardOfControl>

Communiquez avec nous : https://ijc.org/fr/contact/contact_the_international_lake_s

Conseil international de contrôle de la rivière Niagara



Site Web : <https://www.ijc.org/fr/nbc>

Communiquez avec nous : https://ijc.org/fr/contact/contact_the_international_niagar

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent



Site Web : <https://www.ijc.org/fr/loslrb>

Facebook : <https://www.facebook.com/ConseilIntdu-LacOntarioetduFleuveSaintLaurent/>

Communiquez avec nous : https://ijc.org/fr/contact/contact_the_international_lake_olake_o

Nouvelles du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

Les facteurs naturels qui influent sur le niveau d'eau du lac avant la régularisation sont restés les mêmes après la régularisation. Il s'agit des eaux en provenance du lac Érié et du régime climatique (précipitations, vents et températures) qui, ensemble, influent sur le réseau hydrologique. La grande majorité des apports d'eau dans le lac Ontario provient du lac Érié. Le débit entrant n'est pas contrôlé et il dépend du réseau hydrologique général des Grands Lacs. Dans le cas du lac Ontario, le principal effet hydrologique vient donc du débit sortant du lac Érié, des précipitations et de l'évaporation au niveau du lac Ontario ainsi que du ruissellement du bassin. La plus grande partie des apports d'eau dans le lac Ontario est due à l'effet hydrologique du débit sortant du lac Érié. Ce débit n'est pas régularisé et il dépend du réseau hydrologique des Grands Lacs en amont. Les ajustements à court terme aux débits sortants du lac Ontario ont peu d'incidence sur le niveau d'eau du lac par rapport aux facteurs naturels.



Conseil international
du lac Ontario
et du fleuve Saint-Laurent

